



Faculté Arts Lettres Langues
33, rue du Onze Novembre, Bât. G, R d C
F-42023 Saint Étienne - Cedex 2

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »

MENTION « LETTRES »

Parcours Lettres Modernes
(dont M2 à distance Lettres et études culturelles)
Parcours Lettres et arts

MENTION « MEEF SECOND DEGRÉ »
Parcours Lettres option Lettres modernes

LIVRET 2021 – 2022

SOMMAIRE

- S'inscrire et étudier en Master	3
- Calendrier	4
- Centres de Recherche	5
- Régime général des examens	6-7
- Mention Lettres	
Parcours Lettres modernes	8
M2 option « Lettres et études culturelles »	16
- Parcours Lettres et Arts	19
- Master Humanités numériques	24
- Mention MEEF second degré parcours Lettres 1 ^{ère} année	26
- Programme séminaires de recherche	34
- Séminaires spécifiques de M2	37
- Programmes hors séminaires de recherche	38
- Cours spécifiques M1 MEEF	41
- Cours spécifiques M Lettres et Arts	44
- Mémoire et directions de recherche	46
- Stage parcours Lettres modernes et Lettres & Arts	48
- Capes de Lettres, option lettres modernes	50
- Mention MEEF second degré parcours Lettres 2 ^{ème} année	52
- Master mention Traduction et interprétation, parcours métiers de la rédaction et de la traduction	57
- Statuts du département de Lettres	60
- Services numériques pour les étudiants	62
- Service des Publications	63

S'INSCRIRE ET ÉTUDIER EN MASTER

Responsable de la mention Lettres : Delphine Reguig, delphine.reguig@univ-st-etienne.fr

Responsable de la mention MEEF : Pierre Manen, pierre.manen@univ-st-etienne.fr

I. Conditions générales d'admission

1/ En 1^{ère} année de master

Les étudiants doivent être titulaires d'une licence française correspondant à l'une des spécialités proposées. Les étudiants titulaires d'une licence étrangère sont soumis à une procédure d'équivalence et à une demande d'admission spécifique. Les changements de spécialité sont également soumis à cette même procédure.

2/ En 2^{ème} année de master

Les étudiants doivent avoir validé la première année d'une spécialité admise pour l'entrée en deuxième année de la spécialité demandée.

II. Modalités d'inscription administrative

1/ M1 :

Demande d'admission par E-Candidats (voir site de l'UFR ALL)

2/ M2

1/ Étudiant.es titulaires issus d'un M1 de l'UJM ne changeant pas de mention : admission automatique.

2/ Étudiant.es issus d'un M1 de l'UJM désirant changer de mention ou titulaires de diplômes d'une université française ou étudiant.es titulaires de diplômes étrangers résidant en France : demande d'admission par E-Candidats (voir site de l'UFR ALL)

3/ Étudiant.es titulaires de diplômes étrangers ne résidant pas en France : selon les pays, selon les pays : procédure Études en France ou demande d'admission par E-Candidats (voir site de l'UFR ALL)

III. Modalités d'inscription pédagogique

Après l'inscription administrative, l'étudiant doit accomplir une inscription pédagogique. Elle s'effectue par le web.

Cas de dispense

Master parcours Lettres modernes et Lettres et Arts :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

IV. Poursuite en thèse (École Doctorale 3 LA, ED 484)

Les étudiants intéressés par un contrat doctoral (éventuellement élargi à une charge d'enseignement) doivent avoir fini leur cursus de Master.

V. Étudier à l'étranger

La première ou la deuxième année de Master peuvent s'effectuer à l'étranger dans le cadre d'un programme international comme Erasmus +, ORA (Ontario), BCI (Québec), ISEP (Etats-Unis, Japon, Chili...).

Contactez pour les Lettres et les Arts : Marc Desmet, marc.desmet@univ-st-etienne.fr

CALENDRIER

Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Les **plans des campus** sur le site internet de l'université.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Le calendrier de la faculté ALL peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL :  <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Début des cours : le lundi 06 septembre 2021 (conformément à l'emploi du temps)

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1er semestre : du lundi 6 septembre 2021 au samedi 4 décembre 2021 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 17 janvier 2022 au samedi 16 avril 2022 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 31 octobre au dimanche 7 novembre 2021.

Noël : du dimanche 19 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022.

Hiver : du dimanche 20 février au dimanche 27 février 2022.

Printemps : du dimanche 24 avril au dimanche 1^{er} mai 2022.

Ascension : du jeudi 26 au dimanche 29 mai 2022.

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations placés au rez-de-chaussée du bâtiment H.

Centres de Recherche

Les étudiants de 2^e année de Master sont rattachés de droit à l'un des Centres de Recherche de la Faculté ALL correspondant à leur domaine de recherche. Ils devront participer aux activités de l'une ou l'autre de ses « composantes », « séminaires » ou « axes de recherches », cette participation donnant lieu à validation de manière à être prise en compte dans la carte de formation.

CENTRE ET COMPOSANTES/SEMINAIRES	DIRECTEURS, RESPONSABLES OU COORDONNATEURS
ECLLA (Étude du Contemporain en Littératures, Langues et Arts)	Anolga Rodionoff (anolga.rodionoff@univ-st-etienne.fr)
Axe 1 Territoires et représentations	Rémi Dignonnet (Linguistique anglaise)
Axe 2 Espaces de savoirs critiques	Évelyne Lloze (Littérature française) Anolga Rodionoff (Arts)
Axe 3 Créations – Technologies – Imaginaires	Jérôme Dutel (Littérature comparée) Laurent Pottier (Musique)
Axe 4 Créations en tension	Emmanuel Marigno (Littérature espagnole) Carole Nosella (Arts)
HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques), UMR 5189 <i>Axes de recherche</i> : Antiquité tardive et chrétienne. Éditions de textes patristiques latins.	Aline Canellis (aline.canellis@univ-st-etienne.fr)
IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, UMR 5317) Les domaines de recherche de l'IHRIM se structurent en cinq axes : Éditions critiques et histoire du livre ; Histoire et imagination des sciences et des techniques ; Les normes, les canons et leurs critiques ; Histoire des doctrines philosophiques, politiques et sociales ; Arts : discours, formes et pratiques. L'équipe de Saint-Étienne travaille sur la période XVI ^e -XIX ^e siècle et s'inscrit plus particulièrement dans les axes 1, 3 et 5.	Delphine Reguig (delphine.reguig@univ-st-etienne.fr)

REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante :
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATTRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Licence mention LEA :

- Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur 1 'année et :
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

Licence mention LLCER parcours Espagnol :

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre du semestre 1.



- Attention : les étudiant-e-s inscrit-e-s en bloqué doivent impérativement prendre contact avec les divers-es enseignant-e-s de tous les cours qu'elles ou ils suivent dès le début du semestre.

MENTION LETTRES

Responsable : Delphine Reguig, delphine.reguig@univ-st-etienne.fr

Parcours Lettres modernes

Responsable : Delphine Reguig, delphine.reguig@univ-st-etienne.fr

Le master Lettres parcours lettres modernes vise à former sur deux ans des étudiant-e-s spécialistes en langue et littérature françaises, littérature francophone, littérature comparée, des sources littéraires du Moyen Age au XXI^e siècle, en leur assurant une formation d'excellence.

L'année 2 du Master propose deux options :

- l'option générale « Lettres modernes »
- l'option « Lettres et études culturelles », formation à distance

Les objectifs de la formation visent aux aptitudes suivantes :

- Approfondissement des savoirs dans les domaines de spécialité : littérature française, comparée, francophone, grammaire, linguistique
- Maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère
- Maîtrise des principaux outils théoriques et critiques liés aux études littéraires
- Maîtrise des enjeux des textes littéraires, capacité à en restituer le contexte intellectuel et historique
- Maîtrise de l'histoire des idées
- Savoir articuler les faits de langue et les faits de style selon les époques et les genres
- Compréhension de la langue dans son histoire et dans ses usages sociaux
- Initiation à la culture et aux littératures des pays francophones et de langue européenne
- Formation à la recherche : maîtrise des ressources électroniques et traditionnelles, participation aux séminaires, journées d'étude, colloques organisés par les Centres de recherche stéphanois ou lyonnais.
- Appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines : les études postcoloniales, les études de genre, , l'étude des constructions sociales, historiques et politiques (M2 « Lettres et études culturelles »).

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de Lettres pour le M1.
- Être titulaire d'un master 1 de Lettres pour le M2.
- Des étudiants titulaires d'une licence de langue LLCER peuvent être admis dans ce parcours en fonction de leur dossier.

Débouchés

- Concours de l'enseignement (CRPE, CAPES, Agrégation) et de l'éducation (CPE)
- Métiers de l'édition et du livre
- Métiers de la documentation des bibliothèques
- Métiers de la communication et du journalisme
- Métiers de l'action culturelle et économique dans les pays francophones

- Métiers de la formation professionnelle
- Métiers de la recherche (après un doctorat) en langue, littérature française ou comparée
- Métiers liés à la mise en œuvre de politiques publiques (promotion de l'égalité des sexes, lutte contre les discriminations)

M2 à distance « Lettres et études culturelles »

Responsables : Yves Clavaron, Yves.Clavaron@univ-st-etienne.fr et Stéphane Gougelmann, stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr

Attention : L'admission en M2 « Lettres et études culturelles », formation à distance, est liée à une condition d'éloignement (résider à plus de 50 km de Saint-Étienne) ou d'activité (exercer une activité professionnelle à temps plein).

Présentation :

Inscrit dans le champ des études culturelles, ce programme souhaite appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines particulièrement porteurs :

- a) les **études postcoloniales**, appliquées notamment aux littératures francophones.
- b) les **études de genre**, dans une remise en question de la constitution genrée du canon et des représentations des sexes et des sexualités.
- c) L'**étude des constructions sociales, historiques et politiques**, notamment dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire.

Le programme de cette deuxième année de master se propose d'analyser la littérature française et francophone, en y incluant des corpus dans d'autres langues, au prisme des concepts et des méthodes théoriques issus des études culturelles. Il proposera aux étudiant.e.s de nouvelles approches des textes, et engagera une réflexion critique sur les traditions et les canons constitués. Les questions étudiées dans les différents cours proposés se trouveront à l'intersection des objets des études littéraires et culturelles : les rapports entre littérature et société (notamment la question des révolutions et de leurs effets), le canon et ses contestations, la construction des identités, les manifestations d'interculturalité, les phénomènes de minoration et de diaspora, les problématiques de l'exil et de la migration de retour (« rémigration »), les stratégies littéraires de reconfiguration des sociétés révolutionnées et/ou mondialisées...

I. Parcours Lettres modernes

ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

UE1- Initiation à la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Méthodologie Recherche documentaire Mise en route du mémoire		6	Bibliographie critique (auteur- sujet)	Bibliographie critique (auteur-sujet)	Reprise de la bibliographie	1	1
Choisir 3 cours						Ects 9	
Littérature médiévale	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
Littérature du XVIe et/ ou XVIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
Littérature du XVIIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
Littérature du XXe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3

UE2- Fondamentaux Littérature	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué*	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Théorie et critique littéraire	12	6	- exercice pratique	un écrit 2 h	un oral	4	4
Histoire littéraire I : Poésie	12	6	- exercice pratique	un écrit 2 h	un oral	3	3
Histoire littéraire II : Roman européen (litt. comparée)	12	6	- exercice pratique	un écrit 2 h	un oral	3	3

UE3 A- Fondamentaux Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Grammaire du français moderne	12	12	Ecrits en cours de semestre	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	2	2
Stylistique	12	12	1 écrit 2 h.	1 écrit 2 h.	1 écrit 2 h	2	2
Histoire de la langue française	12	12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	3
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	3

UE3 B- Métiers de la traduction (anglais, espagnol)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Traduction écrite spécialisée		12	Epreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	2
Traduction orale		12	Epreuves orales	1 oral	1 oral	2	2
Outils et techniques de la traduction		18	1 épreuve pratique et 1 épreuve théorique	1 épreuve pratique 2 h	1 épreuve pratique 2 h	3	3
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	3

UE3 C- Étudiants étrangers Remise à niveau I	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Méthodologie I		18	Cours de licence 1, semestre 1			3	3
Stylistique I		15	Cours de licence 2, semestre 3			2	2
Dissertation I		15	Cours de licence 2, semestre 3			2	2
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	3

* Les étudiant-e-s en régime bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant-e du cours concerné.

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant-e-s inscrit-e-s en examen bloqué de prendre contact avec l'enseignant-e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

UE1- Initiation à la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Outils numériques Recherche documentaire		4	Travail sur poste (1 h)	Travail sur poste (1 h)	Travail sur poste (1 h)	1	1
Choisir 3 cours						Ects 9	
Littérature du XIXe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
Littérature comparée	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
Littérature francophone	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
Linguistique	12	12	- un travail écrit	- un écrit 2 h	- un écrit 2 h	3	3

UE2 Écriture de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 1
Étape intermédiaire du mémoire : introduction et problématique, plan détaillé, partie rédigée...			Écrit	Écrit	Reprise de l'écrit		

UE3 A- Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h		

UE3 B- Métiers de la traduction (anglais, espagnol)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3	Coef. 1
Traduction écrite spécialisée		9	1 écrit 1 h	1 écrit 1 h	1 écrit 1 h	1	1
Traduction orale		12	Epreuves orales	1 oral	1 oral	1	1
Outils et techniques de la traduction		12	1 épreuve pratique 2 h	1 épreuve pratique 2 h	1 épreuve pratique 2 h	1	1

UE4 A- Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12	Coef. 1
Stage 2 semaines/ 70 h.			Rapport de stage		Reprise du rapport de stage	10	5
PPP1 Cap Avenir						2	1

UE4 B- Étudiants étrangers Remise à niveau II	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12	Coef. 1
Méthodologie II		18	Cours de licence 1, semestre 1			4	4
Stylistique II		15	Cours de licence 2, semestre 3			3	3
Dissertation II		15	Cours de licence 2, semestre 3			3	3
PPP1 Cap Avenir						2	2

ANNÉE 2 Lettres modernes option parcours général

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4.

UE1- Tronc commun	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
UE1-I Séminaire spécifique 1	12		- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
UE1-II Séminaire spécifique 2	12		- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3

UE2- I Recherche (Spécialisation)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 2
Littérature médiévale	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	4	4
Littérature du XVIe et/ ou XVIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	4	4
Littérature du XVIIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	4	4
Littérature du XXe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	4	4
UE2- II Recherche (Spécialisation) Choisir 2 cours	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 2
Littérature du XIXe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	4	4
Littérature comparée	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	4	4
Littérature francophone	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	4	4
Linguistique	12	12	- un travail écrit sur corpus	- un écrit 2 h	- un écrit 2 h	4	4

UE3 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
UE3-I Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	3
UE3-II Langue vivante		18	un écrit et/ou un oral Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	3

UE4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
PPP2 Cap Avenir						2	

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant-e-s inscrit-e-s en examen bloqué de prendre contact avec l'enseignant-e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

UE Recherche (Pratique)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 30
Rédaction et soutenance du mémoire de recherche (80 à 100 pages) en Littérature française, francophone ou comparée.						

ANNÉE 2 Lettres modernes option « lettres et études culturelles »

L'admission à cette formation en ligne est liée à une condition d'éloignement (résider à plus de 50 km de Saint-Étienne) ou d'activité (exercer une activité professionnelle à temps plein).

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

UE1- Tronc commun	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
UE1-I Séminaire spécifique 1	12		Un écrit	Reprise de l'écrit	3	3
UE1-II Séminaire spécifique 2	12		Un écrit	Reprise de l'écrit	3	3

UE2- I Recherche	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 11	Coef. 2
Introduction aux études culturelles		6	Un travail écrit de recherche	Reprise de l'écrit	3	1,5
Linguistique et études culturelles		6	Un travail écrit de recherche	Reprise de l'écrit		1,5
Littérature, histoire, société	6	6	Un travail écrit de recherche	Reprise de l'écrit	4	4
Études sur le genre	6	6	Un travail écrit de recherche	Reprise de l'écrit	4	4

UE2- II Recherche	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 8	Coef. 2
Francophonies	6	6	Un travail écrit de recherche	Reprise de l'écrit	4	4
Études postcoloniales	6	6	Un travail écrit de recherche	Reprise de l'écrit	4	4

UE3 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 3	Coef. 1
Anglais (<i>Intercultural issues</i>)		12	Un travail écrit de recherche	Reprise de l'écrit		

UE4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
PPP2 Cap Avenir					2	

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

UE Recherche (Pratique)	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 30
Rédaction et soutenance du mémoire de recherche (80 à 100 pages) en Littérature française, francophone ou comparée.					

**Parcours : Lettres modernes, option « Lettres et études culturelles »
Master 2 à distance
Présentation des cours**

Séminaire de tronc commun 1 (12 h.)

Le séminaire propose des conférences organisées autour des axes de recherche d'IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités). La problématique retenue varie chaque année.
<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/ihrim.html>

Séminaire de tronc commun 2 (12 h.)

Le séminaire propose des conférences organisées autour des axes de recherche d'ECLLA (Études du contemporain en Littératures, Langues et Arts) . La problématique retenue varie chaque année.
<https://eclla.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Introduction aux études culturelles (6 h.)

M. Clavaron

Ce module aura pour objet de définir une spécificité des études culturelles à la française par rapport aux *cultural studies* anglo-saxonnes et aux *Kulturwissenschaften* (« sciences de la culture ») germaniques en passant par la *French Theory* décrite par François Cusset. Les études culturelles seront ensuite mises en perspective avec la méthodologie des sciences humaines et sociales vis-à-vis des phénomènes de mondialisation (notamment la « culture-monde ») et du fait colonial.

Linguistique et études culturelles (6 h.)

Mme Laferrière

La métaphore théâtrale est souvent utilisée pour décrire la vie sociale, « scène » sur laquelle chacun interprète un « rôle » en fonction de son statut (sexe, âge, profession...). Elle est révélatrice du fait que la construction de l'identité, du genre, est avant tout *interprétation* des attentes culturelles associées à la masculinité et à la féminité. La reconduction des stéréotypes identitaires se faisant dans et par le langage, on se demandera ce qu'il en est dans un art où les êtres n'ont d'existence que linguistique : le théâtre précisément. Quelles visions de la féminité et de la masculinité véhicule-t-il par le matériau langagier employé par les personnages ? S'il emblématise des « parlures masculines » et des « parlures féminines », s'agit-il de reconduire les clichés linguistiques correspondant à des incarnations stéréotypiques ? Ou bien au contraire d'exemplifier des revendications, de rendre subversives des voix minoritaires ?

Ces questions seront envisagées à partir d'extraits dramaturgiques d'époques variées mettant en scène un désaccord, dont il s'agira d'étudier les ressorts linguistiques.

Une bibliographie sera mise en ligne à la rentrée.

Littérature, histoire, société (12 h.)

M. Roulin

Ce cours examine la capacité de la fiction à proposer des modèles d'intelligibilité de la société, du politique et de l'histoire dans la littérature post-révolutionnaire. 1789 constitue en effet une rupture fondatrice et l'entrée dans une nouvelle ère, où l'aspiration démocratique s'exprime par des révolutions répétées, en France comme dans le monde. Dans ce nouvel espace, la littérature est dotée de nouvelles missions ; à travers des dispositifs fictifs incessamment remaniés, elle engage une réflexion socio-historique sur le présent. Les œuvres étudiées dans ce cours ont pour dénominateur commun d'être ce qu'I. Jablonka appelle des « fictions de méthode » : la fiction a une fonction cognitive, elle est un opérateur de connaissance, produisant un raisonnement historique ou politique. Seront abordés, au gré des divers programmes, des œuvres d'auteur.es qui ont vécu l'expérience de la

Révolution (Chateaubriand, G.de Staël, Claire de Duras, Sade, etc.), ou qui en pensent les enjeux (Balzac, Hugo, Musset, Malraux, Pierre Michon, etc.).

Le cours vise ainsi un triple objectif. Il s'agit d'abord de donner aux étudiant.es la maîtrise des notions permettant de penser les reconfigurations opérées par la fiction et de réfléchir aux questions théoriques que posent des approches comme la sociocritique, fondée par Cl. Duchet, les conceptions de philosophes comme P. Ricoeur ou J. Rancière, ainsi que celles d'historiens comme H. Whyte, R. Chartier ou F. Hartog. En deuxième lieu, le cours approfondit par l'étude d'œuvres les méthodes de l'analyse littéraire et la connaissance de la littérature et de la culture française, de 1789 à nos jours. Enfin, il engage une réflexion sur les grandes problématiques soulevées par les sociétés révolutionnaires et révolutionnées, comme le bouleversement des identités sociales, l'émigration et le retour, les recompositions sociales, les mutations politiques et religieuses ou la mémoire nationale et l'écriture de l'histoire.

Études sur le genre (12 h.)

M. Roulin

Qu'est-ce qu'une femme ? Qu'est-ce qu'un homme ? Une différence naturelle ou bien un fait culturel ? Nées aux États-Unis, en particulier dans le champ de recherche sur les femmes, les études de genre (*gender studies*) s'emploient à montrer que les distinctions entre les sexes sont avant tout des inventions sociales, historiquement situées et idéologiquement marquées. Partant, elles proposent de déconstruire les modèles normatifs en faisant apparaître tout ce qui « trouble le genre » (J. Butler) à travers l'auscultation des « lieux » de socialisation où s'opère une répartition des rôles. Elles isolent les phénomènes d'hégémonie, souvent masculine, mais pratiquent aussi l'« intersectionnalité » qui consiste à croiser différents paramètres explicatifs (ethniques, religieux, géographiques, économiques, etc.).

Les œuvres littéraires, en particulier les œuvres narratives, sont propices à rendre lisible un état du social, mais surtout à le mettre à distance, à le penser et à le critiquer. Qu'elles véhiculent ou qu'elles dénoncent les stéréotypes, elles nous permettent de comprendre comment les catégories de genre agissent sur les consciences et, parce qu'elles sont faites de mots, comment les énoncés et la langue façonnent les représentations genrées. Les plus intéressantes d'entre elles vont à rebours d'une conception simpliste qui voudrait que les relations entre sexes se réduisent à des rapports de domination et de ségrégation. Les études de genre appliquées à la littérature nous confrontent à la complexité et nous obligent à la nuance.

Après avoir rappelé les grands points méthodologiques mais aussi les débats qui traversent ce champ d'analyse, nous aborderons des cas qui soulèvent la question des femmes et des hommes, du *queer* et des sexualités dans un corpus de textes essentiellement francophones.

Francophonies (12 h.)

Mme Lloze

Après une évocation de ce que l'on entend par « littératures francophones », et la place minorée qu'elles occupent dans le canon littéraire, nous consacrerons l'essentiel du cours aux liens entre les littératures dites francophones et l'Histoire (qu'il s'agisse de l'Histoire officielle, de l'« insue », selon le terme de Glissant, ou de la mémoire individuelle, culturelle, sociale et politique).

Pour interroger la manière dont l'écrivain-e « francophone » se révèle témoin, mémorialiste et analyste de l'ordre social et politique passé ou actuel, nous aborderons l'histoire de la colonisation et celle de la décolonisation, avant de nous centrer sur la littérature des Antilles et notamment sur l'œuvre majeure et fondatrice (puisqu'elle fut un véritable texte manifeste et porte-drapeau des mouvements de décolonisation) de Césaire : *Cahier d'un retour au pays natal*.

Le texte au programme nous permettra en outre de comprendre la façon dont la mémoire, en littérature, se dit à travers les catégories du lyrique, du tragique et de l'épique.

Études postcoloniales (12 h.)

M. Clavaron

Inscrites dans le champ des études culturelles, les études postcoloniales constituent un ensemble théorique issu des sciences humaines et sociales qui scrute les dispositifs du savoir et la cartographie des pouvoirs dans un contexte mondial encore marqué par l'hégémonie occidentale plus d'un demi-siècle après la fin des Empires. Le cours se propose d'explorer un certain nombre de concepts-clés des études postcoloniales liés à la question de l'identité et de l'altérité : métissage et hybridité, diaspora et migration à partir d'un corpus francophone (Antilles et Afrique) et anglophone.

Les études postcoloniales remettent en cause l'historiographie occidentale et proposent une lecture alternative de l'histoire, *from below, against the grain*, notamment dans l'approche subalterniste (Ranjit Guha, Gayatri Spivak) qui interroge l'*agency* du sujet colonisé. Il s'agira d'observer comment la méthodologie subalterniste peut être transposée dans le roman du monde indien (Salman Rushdie, Arundhati Roy, Amitav Ghosh), mais aussi du continent africain (Ahmadou Kourouma) et des Antilles (Maryse Condé).

English – Intercultural issues (12 h .)

M. Moussart

Culture et contre-culture aux États-Unis

Theodore Roszak reste aujourd'hui un théoricien majeur de la contre-culture aux États-Unis. Sa méthode d'investigation, par essence transdisciplinaire, permet de convoquer diverses sources (sociologiques, juridiques, philosophiques, littéraires), véritables « ectoplasmic *Zeitgeists* » (selon son expression), pour se demander dans quelle mesure les signes d'un monde révolu continuent à faire sens dans le monde d'aujourd'hui.

Dans cette traversée des formes, une attention particulière sera accordée :

- aux poètes et poétesses *Beat* (Ginsberg, Kerouac mais aussi Diane di Prima, Hettie Jones, Lenore Kandel, Anne Waldman).
- à l'anticipation sociale (P.K. Dick) et à la science-fiction post-moderne (Kurt Vonnegut), en passant par l'âge d'or (R. Matheson, Ursula Le Guin).
- aux textes de la musique contestataire (*protest songs* mais aussi le *San Francisco Sound* et la scène de Los Angeles)
- au cinéma (du classicisme de John Ford aux cinéastes du Nouvel Hollywood).

Le cours sera donné et évalué en langue anglaise.

Bibliographie: *Theodore Roszak, The Making of a Counter Culture: Reflections on the Technocratic Society and Its Youthful Opposition* (1969).

Parcours Lettres et Arts

Responsable :

Le master Lettres parcours Lettres et arts permet aux étudiant-es d'acquérir en deux ans de solides connaissances en histoire littéraire et en histoire de l'art, une vaste culture littéraire (Littérature française du Moyen-Âge au XXI^e siècle, Littérature francophone et Littérature comparée), d'excellentes compétences rédactionnelles et une maîtrise des problématiques contemporaines des arts plastiques (arts numériques, livre d'artiste, rapports au corps et à l'espace, photographie...).

Les objectifs de la formation visent aux aptitudes suivantes :

- Approfondissement des savoirs dans les domaines de spécialité : littérature française, comparée, francophone, histoire de l'art, esthétique, théorie des arts plastiques
- Maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère
- Maîtrise des principaux outils théoriques et critiques liés aux études littéraires et artistiques
- Maîtrise des enjeux des textes littéraires et des œuvres d'art, capacité à en restituer le contexte intellectuel et historique
- Maîtrise de l'histoire des idées et de l'histoire de l'art
- Compréhension des enjeux artistiques contemporains (numérique, édition, espace...)
- Initiation à la culture et aux littératures des pays francophones et de langue européenne
- Formation à la recherche : maîtrise des ressources électroniques et traditionnelles, participation aux séminaires, journées d'étude, colloques organisés par les Centres de recherche stéphanois ou lyonnais.
- Acquérir une première expérience professionnelle par un stage dans une institution culturelle

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de Lettres pour le M1.
- Être titulaire d'un master 1 de Lettres pour le M2.
- Des étudiants titulaires d'une licence d'Arts plastiques peuvent être admis dans ce parcours en fonction de leur dossier.

Débouchés

- Métiers de l'édition et du livre
- Métiers de la documentation des bibliothèques
- Métiers de la communication et du journalisme
- Métiers du musée et du patrimoine
- Métiers du tourisme
- Métiers de l'action culturelle et économique dans les pays francophones
- Métiers liés à la mise en œuvre de politiques culturelles dans les collectivités publiques

II. Parcours Lettres et Arts

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

UE1- Fondamentaux Littérature	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Littérature du XXe siècle	12	12	- travail de recherche	un écrit à rendre en fin de semestre	un oral	4	4
Ou Théorie et critique	12	6	- exercice pratique	un écrit 2 h	un oral		
Histoire littéraire I : Poésie	12	6	- exercice pratique	un écrit 2 h	un oral	3	3
Histoire littéraire II : Roman européen (litt. comparée)	12	6	- exercice pratique	un écrit 2 h	un oral	3	3
UE2- Fondamentaux Arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef.1
Histoire de l'art (Agreg. I)	22		écrit à rendre	écrit à rendre	écrit	4	1
Culture artistique et plastique = Maîtrise des notions fondamentales (MEEF Arts pl.)	36 24		écrit à rendre	écrit à rendre	écrit à rendre	6	1

UE3- Recherche (Initiation)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 1
Méthodologie Recherche documentaire Mise en route		6	Bibliographie critique (auteur- sujet)	Bibliographie critique (auteur- sujet)	Reprise de la bibliographie	2	1
1 séminaire en Lettres	12	12				3	2
1/ Littérature médiévale, 2/ Littérature du XVIe et/ou du XVIIe 3/ Littérature XVIIIe 4/ Littérature XXe			- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
1 séminaire en Arts	15					3	2
1/Images mobiles 2/Livre d'artiste 3/ Le corps à l'œuvre 4/Art et interaction			Dossier	Dossier	Reprise du dossier		

UE4 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h		

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

UE1- Recherche (Initiation)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Outils numériques Recherche documentaire		4	Travail sur poste (1 h)	Travail sur poste (1 h)	Travail sur poste (1 h)	2	1
2 séminaires en Lettres	12	12				4	2
1/ Littérature XIXe 2/ Littérature comparée 3/ Littérature francophone 4/ Linguistique			- travail de recherche (4)- un écrit	- un écrit à rendre en fin de semestre - un écrit 2 h	- un oral - un écrit 2 h	2 2 2 2	
2 séminaires en Arts	15					4	2
1/Photographie 2/Objets du Design 3/L'art en question 4/ Espace et réseaux			Dossier	Dossier	Reprise du dossier	2 2 2 2	

UE2 Écriture de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 1
Étape intermédiaire du mémoire : introduction et problématique, plan détaillé, partie rédigée...			Écrit	Écrit	Reprise de l'écrit		

UE3 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit ou un oral		

UE4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12	Coef. 1
Stage 2 semaines/ 70 h.			Rapport de stage		Reprise du rapport de stage	10	5
PPP1 Cap Avenir						2	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4.

UE1- Tronc commun	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
UE1-I Séminaire spécifique 1	12		- un écrit ou un oral	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
UE1-II Séminaire spécifique 2	12		- un écrit ou un oral	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3

UE2- I Recherche (Spécialisation)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 2
1 séminaire en Lettres						4	1
Littérature médiévale	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
Littérature du XVIe et/ ou XVIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
Littérature du XVIIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
Littérature du XXe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
1 séminaire en Arts						4	1
Esthétique (Agrégation AP)	26		un écrit	un écrit	un écrit		

UE2- II Recherche (Spécialisation)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 2
1 séminaire en Lettres	12	12				4	1
Littérature du XIXe siècle			- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
Littérature comparée			- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
Littérature francophone			- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
Linguistique			- un travail écrit	- un écrit 2 h	- un écrit 2 h		
1 séminaire en Arts	15					4	1
Photographie (M1 AP)			Dossier	Dossier	Reprise du dossier		
Espaces et réseaux (M1 AP)			Dossier	Dossier	Reprise du dossier		

UE3 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
---------------	----	----	----------------	---------------	------------	-----------	------------

UE3-I Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	3
UE3-II Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	3

UE4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
PPP2 Cap Avenir						2	

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant-e-s inscrit-e-s en examen bloqué de prendre contact avec l'enseignant-e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

UE Recherche (Pratique)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 30
Rédaction et soutenance du mémoire de recherche (80-100 pages)						

Plus d'informations :

Voir la présentation du master Humanités numériques : <https://www.univ-lyon2.fr/master-1-humanites-numeriques-1#presentation>

Voir les maquettes du double diplôme de master Lettres et Humanités numériques à l'UJM : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/departements/lettres.html>

Contact : Sabine Loudcher, responsable du master, sabine.loudcher@univ-lyon2.fr
Pour l'UJM : Christelle Bahier-Porte, christelle.porte@univ-saint-etienne.fr

MENTION MEEF SECOND DEGRÉ

Parcours Lettres option Lettres modernes

Responsable : Pierre Manen, pierre.manen@univ-st-etienne.fr

Le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) permet de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES). C'est un master professionnel organisé en deux années qui combine des enseignements théoriques, des cours centrés sur la pratique professionnelle et une expérience de terrain. L'objectif est d'apprendre à enseigner une discipline au collège et au lycée. Il s'agit donc de maîtriser des savoirs et des savoir-faire liés à un champ disciplinaire, de développer des capacités à les transmettre et à les faire évoluer tout au long de la carrière. La formation vise également à dispenser une culture professionnelle commune à l'exercice des différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de Lettres pour le M1.
- Des étudiant.e.s d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier.
- Être titulaire d'un M1 MEEF pour le M2 (ou titre équivalent).

Débouchés

- Enseignement du second degré (en tant que certifié-e ou agrégé-e)

Pour les non-titulaires du concours :

- Enseignant-e comme vacataire ou contractuel-le.
- Formateur/formatrice dans les organismes de formation comme les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat), les Maisons familiales rurales.
- Formateur/formatrice dans des Établissements publics de formation professionnelle (GRETA, Groupe d'Établissements publics locaux d'enseignement ; CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers ; AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes).
- Enseignant-e à l'étranger : l'AEFE, Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger ; la mission laïque française, les alliances françaises.
- Enseignant-e à l'armée (surtout les langues).
- Autres possibilités :
 - Les associations, les organismes publics ou privés de cours de soutien scolaire ou de mise à niveau, en français, langues...
 - Les fonctions d'encadrement des jeunes publics : accompagnement, suivi éducatif, insertion sociale et professionnelle.
 - Conception, coordination et conduite d'activités éducatives et pédagogiques.
 - Expertise du public enfant/adolescent.

L'année 2021-22 voit la mise en place du nouveau concours du CAPES qui se passe désormais en M2.

Pendant cette année universitaire cohabitent le nouveau M1 MEEF et les anciens M2A et M2B.

Année 2 pour les admis au concours : préparation du master 2 et stage en responsabilité en alternance (mi-temps rémunéré temps plein, avec le statut de fonctionnaire stagiaire)

Année 2 pour les non-admis au concours : préparation du master 2 et du concours du CAPES (avec stage ou contrat d'enseignement de. 6 h.).

Les principes, objectifs et cadres proposés par l'arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » et l'approche par compétences comme cadre de fonctionnement amènent à proposer une organisation du master permettant aux étudiants de percevoir clairement le projet de formation, de faire le lien entre le parcours de formation, les expériences professionnalisantes et les objectifs-métiers, d'opérer des transformations conceptuelles et professionnelles dans un cadre aussi explicite que possible.

Le parcours de formation est organisé autour de blocs de compétences et de temps de formation qui prendront en charge l'intégration, la mobilisation et l'agencement des ressources dans des situations complexes adaptées. Pour cela des « **Unités d'Enseignement, d'intégration des ressources en situation** (UE IRS) » sont identifiées. Ces UE IRS proposent des activités qui permettent à l'étudiant d'exercer des compétences en mobilisant ses ressources dans des situations complexes, simulant le contexte d'une situation de travail. Les situations à la base de ces activités en UE IRS et qui pourront être utilisées en phase d'évaluation sont nommées **Situation Intégrative Professionnelle** (SIP). Dans le cadre des MEEF, ces SIP peuvent être évaluées suivant des modalités diverses en lien avec les blocs de compétences dans lesquels elles s'inscrivent. Les UE où seront travaillées les ressources (et en particulier les savoirs) des futurs enseignants sont nommées **UE de structuration des ressources** (UE SR).

Quatre blocs de compétences :

- B1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
- B2 : L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève
- B3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève
- B4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel.

Les blocs 1 et 3 se préparent essentiellement à l'INSPE, les blocs 2 et 4 à l'Université.

Domaines	Compétences associées
Inscription de son action dans le cadre institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • faire partager les valeurs de la République (CC1*) • inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (CC2*) • agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques (CC6*)
Inscription de son action dans son environnement	<ul style="list-style-type: none"> • coopérer au sein d'une équipe (CC10*) • contribuer à l'action de la communauté éducative (CC11*) • coopérer avec les parents d'élèves (CC12*) • coopérer avec les partenaires de l'école (CC13*)
Maîtrise des contenus disciplinaires et de leur didactique	<ul style="list-style-type: none"> • maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (P1*) : <ul style="list-style-type: none"> • maîtrise de l'analyse de la langue française • connaissances approfondies en littérature française • maîtrise des enjeux épistémologiques • maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement (P2*)
Conception et mise en oeuvre de son enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (P3*) • organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4*) • évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5*) • connaître les élèves et les processus d'apprentissage (CC3*) • prendre en compte la diversité des élèves (CC4*) • accompagner les élèves dans leur parcours de formation (CC5*)
Conception et mise en oeuvre de son enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (P3*) • organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4*) • évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5*) • connaître les élèves et les processus d'apprentissage (CC3*) • prendre en compte la diversité des élèves (CC4*) • accompagner les élèves dans leur parcours de formation (CC5*)
Analyse et adaptation de sa pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CC14*) • conduire un travail de réflexion sur une question professionnelle en relation avec la recherche
Compétences transversales	<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la langue française à des fins de communication (CC7*) - Rédiger des rapports, des synthèses, des fiches de lecture... - Exposer, prendre la parole en public - Argumenter, défendre un point de vue • Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier (CC8*) <p>Traitement de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier (CC9*) • Rechercher et sélectionner de l'information ou des ressources (Internet, BDD, centre de documentation, etc.) en fonction de l'usage

* La formation prend appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation dont la liste est établie par l'arrêté du 1er juillet 2013, en particulier les compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation et les compétences communes à tous les professeurs.
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027721614/>

Organisation pratique :

Master 1 :

INSPE lundi après-midi et vendredi

Stage filé le vendredi pendant 14 semaines du 22/11/21 au 01/04/22

2 Stages massés du 3/01/2022 au 7/01/2022 et du 04/04/22 au 15/04/22

Master 2 :

M2A : lundi, mardi matin et vendredi en établissement, mercredi à l'INSPE

M2B : lundi et vendredi en établissement, mercredi à l'INSPE.

6 heures par semaine dans l'établissement

- soit contrat d'enseignement
- soit stage pratique accompagnée : stage du 22/11/21 au 11/03/2022 (selon le concours) et du 16/05/2022 jusqu'à la fin de l'année + stage massé (04/04/22 au 15/04/22)

Programme d'œuvres pour la première épreuve écrite de la session 2022 et de la session 2023

-*La Mort du roi Arthur*, édition, traduction et présentation de David F. Hult, Paris, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », n° 31388, 2004

-Charles Perrault, *Contes*, édition de Catherine Magnien, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », n° 21026, 2006 (uniquement les contes en prose, p. 171-308)

-Marivaux, *L'Île des esclaves*, dans le volume *Le Prince travesti, L'Île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, édition Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.

-Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011

III. MASTER MEEF Parcours Lettres modernes

Année 1

La formation est annualisée et la répartition des cours par semestre est indicative.

Les UE se compensent à l'intérieur des blocs.

Les blocs ne se compensent pas entre eux. Il faut donc avoir au minimum 10/20 à chaque bloc.

Bloc 1 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.1 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s. 2 Culture numérique pour l'exercice du métier		10	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s. 1 Le parcours de l'élève I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Le parcours de l'élève II	2	6	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s. 1 Observation des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		6
	s. 2 Acquisition des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		
	s.1 et s. 2 Corps et voix		10	Portfolio	Portfolio		
<p>SIP : Portfolio : Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année. 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.</p>							

Bloc 2 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 24
SR1 Littérature française	s. 1 Problématiques littéraires appliquées au programme Histoire littéraire Théorie et critique littéraires (cours M Lettres)	12	6	Terminal écrit (dissertation) 4 h.	Ecrit 4 h	Écrit 4 h	6
		12	6	Exercice 2 h	Écrit 2 h	Oral	
	s. 2 Textes au programme 1, 2, 3	18	18	Terminal écrit (commentaire composé) 4 h.	Écrit 4 h.	Écrit 4 h.	
SR2 Langue française	s. 1 Histoire de la langue Grammaire Français moderne Stylistique	6	6	Exercices en cours de semestre	Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	12
		6	6		Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
		6	6		Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
	s. 2 Histoire de la langue Grammaire Français moderne Stylistique	6	6	Exercices en cours de semestre	Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
		6	6		Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
		6	6		Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
IRS Maîtrise de l'écrit et de l'oral	s. 1 Méthodologie de l'écrit à partir de problématiques littéraires générales	12		1 exercice en cours de semestre 1 Terminal (dissertation) 4 h.	Écrit 4 h.	Écrit 4 h.	6
	s. 1 Méthodologie de l'oral		12	Un oral ou un écrit en cours de semestre	Oral	Oral	
	s. 2 Méthodologie oral et écrit sur œuvres 1, 2, 3	12	12	Exercices en cours de semestre Terminal (dissertation) 6 h Terminal Oral	Écrit 6 h Oral	Écrit 6 h. Oral	
SIP : Concours blancs en littérature (épreuve écrite 1) et en langue (épreuve écrite 2)							

Bloc 3 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Didactique de la langue	s.1 Didactique de la langue		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
	s. 2 Savoirs grammaticaux pour l'enseignement secondaire (UJM)	12	12	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h.	
SR2 Didactique de la littérature	s. 2 Didactique de la littérature		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
IRS Connaissance et mise en pratique des programmes	s. 1 Approche des programmes par cycles et par compétences		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
	s. 2 Élaboration de séquences		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
	Stage			Rapport			4
SIP : Stage et conception d'une séquence à partir de deux documents littéraires et d'une question de langue imposée							

Le stage est obligatoire pour les étudiant.e.s inscrits en régime bloqué sauf s'ils/elles disposent d'un contrat avec le Rectorat et d'une équivalence accordée.

Bloc 4 L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Pratique d'une langue vivante	s. 2 Langue vivante (master Lettres)		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1 h	2
SR2 Développe ment des ressources liées à la production d'un mémoire	s. 1 Séminaire de recherche en Lettres (master Lettres)	12	12	Travail de recherche à rendre en fin de semestre	Écrit à rendre en fin de semestre	Oral	5
IRS Gestion et accompa- gnement du projet de recherche	s. 1 et s. 2 Méthodologie de la recherche en littérature et accompagne- ment du mémoire		12 (dont 6 avec master Lettres)	Étape du mémoire (bibliographie, problématique, plan détaillé, chapitre rédigé...)			5
	s. 2 Séminaire de recherche en Lettres (master Lettres)	12	12	Travail de recherche à rendre en fin de semestre	Écrit à rendre en fin de semestre	Oral	
SIP : Travail intermédiaire sur le mémoire en lien avec les compétences numériques et la LVE							

Séminaires de recherche communs à tous les masters Lettres

Semestres 1 et 3

Littérature médiévale : M. Radomme

La Mort du roi Arthur, édition, traduction et présentation de David F. Hult, Paris, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », n° 31388, 2004

Le cours, ouvert à tous les étudiant·e·s de Master, porte sur l'œuvre médiévale au programme du CAPES de lettres pour la session 2022. Il s'agira d'une part de permettre aux étudiant·e·s d'acquérir une série de connaissances en situant l'œuvre dans son contexte socio-culturel et dans l'histoire de la littérature française, en examinant les notions spécifiques qu'elle mobilise et les enjeux narratifs et idéologiques qu'elle déploie, en acquérant enfin une maîtrise de la littérature critique qui lui est consacrée. Il s'agira d'autre part d'exercer les étudiant·e·s à l'analyse littéraire de l'œuvre par la réalisation de micro-lectures et de commentaires détaillés afin d'étudier, dans une série de passages choisis, la conjonction signifiante de la forme et du fond – c'est-à-dire l'art de l'écrivain.

Littérature française XVI^e et/ou XVII^e siècle : Mme Rajchenbach

Initiation à l'édition de textes anciens : éditer *Les Œuvres dictées* de Jean Rus (1541)

Comment établit-on un texte ? Quel état du texte choisir ? Comment le transcrire ? Comment l'accompagner et le commenter ? L'édition de texte soulève des questions épistémologiques et techniques qui engagent la lecture et l'interprétation du texte, d'une part, et son utilisation (support de lecture, support pédagogique...), d'autre part. Il s'agira de se confronter à ce travail de recherche et de transmission et d'enfiler les habits de l'éditrice scientifique, à partir d'un recueil poétique publié par le poète bordelais Jean Rus. L'unique recueil imprimé signé par cet admirateur de Clément Marot rend compte de pratiques poétiques anciennes, telles que les Jeux Floraux de Toulouse, ainsi que de la pénétration des modes et innovations poétiques de la fin des années 1530. Les étudiantes seront ainsi amenées à passer du rôle d'utilisatrices à celui de productrices scientifiques d'une édition dont elles établiront le texte et élaboreront les outils (introduction, notes, glossaire). D'autres activités de diffusion et de vulgarisation pourront être envisagées autour d'un poète oublié, sur lequel tout le travail de recherche reste à effectuer, ensemble.

Littérature XVII^e-XVIII^e siècle : Mme Reguig

« L'imagination au pouvoir : fable, mythe, conte au XVII^e siècle »

« Imagination : puissance qu'on attribue à une des parties de l'âme pour concevoir les choses, et s'en former une idée sur laquelle elle puisse asseoir son jugement, et en conserver la mémoire. ». Cette définition que Furetière donne en 1690 pourrait presque faire oublier que l'imagination est une faculté controversée à l'âge classique : mise au ban des facultés de l'esprit par le cartésianisme en quête de vérité, d'exactitude, d'ordre et de mesure, « maîtresse d'erreur et de fausseté » pour Pascal, l'imagination se trouve réhabilitée par la culture lettrée précisément pour son pouvoir créateur. En nous appuyant sur un corpus divers, nous nous interrogerons sur la manière dont la diffusion des valeurs attachées à la nouvelle définition de la modernité favorise, paradoxalement, le renouvellement d'un imaginaire qui, à partir de pratiques anciennes, contribue à rénover les formes poétiques de la fiction narrative sous les registres du merveilleux, du mythique ou du fabuleux.

Programme :

- Catherine d'Aulnoy, *Contes de fées*, éd. C. Cagnat-Debœuf, Paris, Gallimard, 2008.
- Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, éd. B. Parmentier, GF-Flammarion, Paris, 2003.
- Jean de La Fontaine, *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, éd. M. Jeanneret, Livre de Poche, 1991.

Littérature française XX^e siècle : Mme Lloze

Littérature et Histoire

Nous interrogerons, à travers l'analyse de 3 textes d'auteur.es majeur.es (dans le domaine des littératures française et francophone), ce qu'il en est des modalités de la mise en récit/poème de l'expérience historique, et des liens entre littérature et témoignage, littérature et vérité, littérature et politique, littérature et engagement, littérature et éthique, réel et imaginaire.... L'essentiel du cours portera donc sur les types d'expression et de représentation de l'Histoire, culturelle, sociale et politique, sur les manières dont tous ces écrivain.es font le procès d'un état de fait politique et social (en France, en Afrique, aux USA et au Québec) et revisitent l'histoire officielle. Grâce à la venue de Nathalie Watteyne (1/3 cours), les étudiantes et étudiants pourront en outre s'initier à l'histoire littéraire du Québec par la lecture de deux textes emblématiques publiés dans les années 70 : l'un, d'Anne Hébert, qui s'est inspirée d'un drame familial survenu au 19^e siècle pour construire son roman dans le contexte de la Révolution tranquille, et l'autre, de Gaston Miron, un recueil de poèmes essentiel et fondateur au Québec. Plus précisément, c'est dans le contexte d'une prise de parole en Amérique française que seront analysées ces œuvres dans leurs situations de production et de réception au Québec : la libération par la parole des poètes dans les années 60, celle des femmes dans les années 70, et les perspectives culturelles qui s'en dégagent dans l'horizon plus vaste des littératures de langue française aujourd'hui.

Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*

Anne Hébert, *Kamouraska*

Gaston Miron, *L'Homme rapaillé*

Semestres 2 et 4

Littérature française XIX^e siècle : M. Roulin

Procès et culte de la mère, de Germaine de Staël à Flaubert

Dans ses *Réflexions sur le procès de la Reine*, Germaine de Staël prend la défense de Marie-Antoinette soupçonnée d'être une mère dénaturée, accusée entre autres d'inceste sur son fils. Ce plaidoyer vibrant, adressé aux « femmes immolées toutes dans une mère si tendre », déploie une réflexion sur la place des femmes et de la maternité dans la Révolution. Procès gagné en appel, semble-t-il : comme en témoigne, Gustave Flaubert qui, dans une de ses lettres à E. Feydeau, s'insurge contre la sacralisation de la maternité qui a marqué le XIX^e siècle : « Jamais le téton n'a causé plus de bassesses ! Et l'Église (catholique, apostolique et romaine) a fait preuve du plus haut sens en décrétant le dogme de l'Immaculée Conception. Il résume la vie sentimentale du XIX^e siècle. [...] *Le culte de la mère* sera une des choses qui fera pouffer de rire les générations futures. »

Inscrite dans cette polarisation, la figure maternelle joue un rôle central dans la littérature du XIX^e siècle, engageant des enjeux poétiques, religieux (autour de la figure de la Vierge), sociaux (place de la femme dans la société postrévolutionnaire) ou politiques (dans la symbolique républicaine, par exemple). Partant du texte fondateur qu'est l'*Émile, ou de l'éducation* de Jean-Jacques Rousseau et en nous appuyant sur des textes théoriques (Luce Irigaray, Julia Kristeva), nous analyserons la manière dont Musset et Hugo au théâtre, Flaubert dans le roman, et Jules Michelet dans son *Histoire de la Révolution française* recourent à l'imaginaire de la maternité, et le reconfigurent.

Lectures :

- Alfred de MUSSET, *Lorenzaccio*, éd. Fl. Naugrette, GF.
- Victor HUGO, *Lucrèce Borgia*, éd. S. Ledda, GF.
- Gustave FLAUBERT, *L'Éducation sentimentale*, éd. Cl. Gothot-Mersch, GF.
- Textes théoriques et textes complémentaires (fascicule photocopié).

Littérature comparée : Mme Schweitzer

Vainqueurs/Vaincus

Ce séminaire se propose de réfléchir à la représentation des vainqueurs, des vaincus et de leurs éventuelles relations à travers quelques pièces, naturellement tragiques, de trois époques (V^e siècle avant notre ère, XVII^e siècle, XX^e siècle). Grâce à ce corpus théâtral et diachronique, il s'agit de saisir la complexité de l'après-bataille pour les partisans des deux camps opposés et de s'interroger sur les modèles de pensée qui président aux situations dramatiques et, en particulier, au sort des captives. À la faveur des discours et des situations mises en lumière par ces intrigues mythologiques et historiques, l'enjeu consiste également à réfléchir à la représentation des événements et de leur agencement, on se demandera notamment quel rôle tiennent la fortune et la providence.

Eschyle, *Les Perses* (Les Belles Lettres, « classique en poche » ou Garnier-Flammarion/GF)
Euripide, *Hécube* (Les Belles Lettres, « classique en poche »)
Corneille, *La Mort de Pompée* (accessible en ligne, par exemple sur www.theatre-classique.fr)
Racine, *Andromaque* (accessible en ligne, par exemple sur www.theatre-classique.fr)
Levin, *Femmes de Troie* (texte distribué)

Littératures francophones

Le séminaire de littérature francophone comporte deux parties, mais une seule évaluation est demandée.

A. - Littérature et cinéma - Karine Chevalier (Université de Roehampton, Grande-Bretagne) (12h.)

(à confirmer)

B- Écritures hybrides (entre écriture du moi, de la mémoire collective, et des ailleurs) - Mme Lloze (12 h.)

Nous travaillerons sur l'œuvre de deux écrivains essentiels du monde francophone, le poète Senghor et le prosateur Chamoiseau, pour le premier, à travers un parcours de ses recueils poétiques, pour le second, en se centrant sur son récit d'enfance, premier tome de son autobiographie. Il s'agira, entre autres, d'interroger les manières dont ces deux auteurs s'inscrivent dans notre tradition littéraire, tout en reconfigurant les codes et les normes (pour l'un, la poésie épique, ou celle de l'éloge ; pour l'autre, la catégorie du récit d'enfance) de manière originale.

Leopold Sédar Senghor, *Œuvre poétique*
Patrick Chamoiseau, *Antan d'enfance (Une enfance créole-Tome 1)*

Linguistique : M. Manen

La fin de la phonographie ?

Ce séminaire se propose d'étudier le fonctionnement de plusieurs systèmes graphiques utilisant l'alphabet latin (principalement ceux de l'allemand, du flamand, de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien et du français, mais aussi de langues régionales plus ou moins tardivement passées à l'écrit comme le breton, le provençal, le francoprovençal) et de questionner leur nature selon les principes développés en particulier par C. Blanche-Benveniste et A. Chervel (*L'Orthographe*, Paris, Maspéro, 1969) ou par N. Catach (« L'écriture en tant que plurisystème, ou théorie de L prime », *Pour une théorie de la langue écrite*, éd. Nina Catach, Editions du CNRS, 1988, pp. 243-255 ; « Le système graphique du français, base de réflexion pour une typologie générale des écritures », *Actes du colloque tenu en décembre 1988 à l'Université de Dalhousie*, Halifax, Canada, 1989 ; *L'Orthographe française, Traité théorique et pratique*, Paris, F. Nathan, 1980 ; 3^e éd. 1995).

On s'intéressera particulièrement au développement de la périphérie morphographique et logographique en se demandant s'il remet en cause en profondeur le fonctionnement de la phonographie.

Semestre 3 : Séminaire spécifique d'ECLLA (Études sur le contemporain en Littératures, Langues et Arts)

Les imaginaires politiques de la littérature, des arts et de la critique aujourd'hui (responsables Morgane Kieffer et Frédéric Martin-Achard), date à fixer.

La critique récente porte une attention remarquablement vive aux imaginaires et aux dimensions politiques dans la littérature et les arts contemporains. Dans ce contexte, ce séminaire voudrait proposer un panorama et un retour critique sur les différentes approches mobilisées pour cerner le rapport au politique de la littérature et des arts aujourd'hui. Il s'agit ainsi de proposer de nouvelles perspectives critiques, de nouvelles approches, peut-être, mais aussi et surtout de faire le point sur un imaginaire politique de la critique contemporaine, dans une perspective épistémologique et réflexive.

Depuis quelques années maintenant, on a pris l'habitude d'opposer écritures « engagées » (1945-1955) et écritures « impliquées » (1980-). Les premières se caractériseraient à la fois par un contexte socio-culturel de prestige de l'intellectuel et par des modalités d'écriture marquées par des accents totalisants. Les secondes auraient par contraste adopté un mode mineur d'écriture : subjectivation et forte conscience réflexive contre surplomb, au risque de la sourdine ou de l'effacement. Cette dernière catégorie suscite toutefois des débats parmi les spécialistes, et n'est pas appliquée avec autant d'évidence que la précédente : en effet, elle ne permet de rendre compte ni de la variété des formes ni de la complexité des modalités de la prise de parole politique en régime fictionnel. Par ailleurs, la notion d'engagement elle-même fait l'objet de relectures qui la défigent et incitent à effectuer un retour critique sur ces typologies. Il importe donc d'affiner les modes de saisie de cette reconfiguration du rapport de la littérature au politique.

Alors que l'art moderne s'était érigé en activité ou en champ autonome, l'art contemporain a d'abord cherché à se réinscrire dans le champ social et politique, notamment sur le mode de la subversion. Cet engagement sociétal et politique connaîtrait, selon certains critiques et philosophes de l'art, une inflexion récente vers des problématiques écologiques ou des questions éthiques telles que la dénonciation d'inégalités liées au genre, à la classe, à la race ou à l'orientation sexuelle. La critique littéraire a connu, elle aussi, un « tournant éthique » dans sa conception du fait littéraire, infléchissant l'imaginaire de la représentation notamment en termes pragmatiques – la littérature devenant un mode possible d'intervention sociale.

Semestre 4 : Séminaire spécifique de l'IRHIM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités)

Programmes hors séminaires de recherche

SEMESTRE 1

Cours mutualisés M1 Lettres modernes et Lettres & Arts

Histoire littéraire II - Roman européen (Littérature comparée) M. Clavaron

Le picaresque européen

Le picaresque est une catégorie récente et a été défini en tant que genre au XIX^e siècle. Le cours consistera d'abord à étudier le picaresque « historique », allant du Siècle d'Or espagnol aux Lumières et supposé disparaître en même temps que la société d'Ancien Régime. Après la « trilogie » espagnole (*Lazarillo de Tormes*, *Guzmán d'Alfarache* de Mateo Alemán et le *Buscón* de Quevedo), nous nous intéresserons aux formes que prend le picaresque en Allemagne (Grimmelshausen), en Angleterre (Defoe, Fielding) et en France (Lesage, Marivaux). Nous verrons comment le XIX^e siècle offre une parodie d'un genre supposé mort avec le *Barry Lyndon* de Thackeray ou revitalise le genre dans un autre cadre spatio-culturel avec l'Américain Twain (*The Adventures of Huckleberry Finn*). Nous réfléchirons enfin aux échos du picaresque dans la littérature du XX^e siècle et aux formes « néo-picaresques » à travers le roman de Ralph Ellison, *Homme invisible, pour qui chantes-tu ?*

– Fascicule de textes fourni

– Ralph, Ellison, [*Invisible Man*, 1952], *Homme invisible, pour qui chantes-tu ?*, traduction Magali et Robert Merle, Paris, Grasset, « Les cahiers rouges ».

Cours mutualisés M1 Lettres modernes, Lettres & Arts et MEEF

Théorie et critique littéraire Mme Kieffer

Ce cours propose une typologie des approches critiques, de la deuxième moitié du XIX^e siècle aux approches contemporaines, organisé autour des trois pôles de l'auteur, du contexte, et du texte. Nous verrons de quelle manière chacun des discours critiques abordés tend à privilégier l'un de ces pôles, ce qui nous conduira à poser la question du mode d'adéquation du discours critique à son objet. Ce parcours consacré à la critique a partie liée, en dernière analyse, avec une réflexion sur l'histoire de l'idée de littérature.

Lectures conseillées (une liste de ressources plus étoffée sera proposée au début du semestre) :

Marie-Claude Hubert, Joëlle Gardes Tamine, *Dictionnaire de la critique littéraire*, Armand Colin, 2011.

Michel Jarrety, *La critique littéraire en France. Histoire et méthodes (1800-2000)*, Armand Colin, 2016.

Yves Citton, *Lire, interpréter, actualiser, Pourquoi les études littéraires*, Editions Amsterdam, 2007.

Histoire littéraire I, Mme Reguig, Mme Nicolas, M. Roulin

Le cours est destiné à établir le contexte historique et littéraire de trois œuvres au programme du CAPES qui seront étudiées au semestre 2 (Charles Perrault, Marivaux, Charles Baudelaire).

[4 CM 2 TD pour chaque auteur]

Cours mutualisés M1 Lettres modernes et M1 MEEF

Grammaire du français moderne, Mme Laferrière

L'objectif de ce cours est de préparer à l'épreuve écrite n°2 du CAPES/ CAFEP de Lettres, « Épreuve écrite disciplinaire appliquée ».

Pour ce faire, seront proposés des sujets-types sur des textes littéraires (tous genres, du XVI^e siècle au XXI^e siècle). Le travail, formaté sur le modèle de l'épreuve, reposera sur différents types d'analyses : orthographiques, morphologiques, lexicologiques et morphosyntaxiques.

Bibliographie indicative :

- CALAS Frédéric, ROSSI-GENSANE Nathalie, *Questions de grammaire pour les concours*, Paris, Ellipses, 2011.
- GRIFFET Anne (coord.), *CAPES de lettres. Méthodologie, épreuves écrites et orales*, Paris, Ellipses, 2019.
- LEHMANN Alise et MARTIN-BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Nathan Université, 2000.
- MAINGUENEAU Dominique, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Armand Colin, 2012.
- MERCIER-LECA Florence, *35 questions de grammaire française. Exercices et corrigés*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2^{ème} édition, 2010.
- NARJOUX Cécile, BERTRAND Olivier, GAUTIER Antoine, SUSINI Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009 (4^{ème} édition).

Stylistique Mme Laferrière

L'objectif de ce cours est de préparer à l'épreuve écrite n°2 du CAPES/CAFEP de Lettres, « Épreuve écrite disciplinaire appliquée ».

Des études stylistiques, sur le modèle de sujets-types, seront proposées, sur des textes littéraires d'époques et de genres variés. Ces études méthodiques du style littéraire mobiliseront des notions issues de différents domaines d'analyse : linguistique, poétique, rhétorique.

Bibliographie

- CALAS Frédéric, *Leçons de stylistique*, Paris, Armand Colin, 2015.
- FROMILHAGUE Catherine et SANCIER-CHATEAU Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991.
- HERSCHBERG-PIERROT Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003.
- MOREL Mary-Annick, PETIOT Geneviève, ELUERD Roland, *La stylistique aux concours*, Paris, Honoré Champion, 2000.
- NARJOUX Cécile, BERTRAND Olivier, GAUTIER Antoine, SUSINI Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.

Histoire de la langue française, M. Manen

Ce cours, organisé de façon à compléter la préparation des étudiants du Master MEEF aux concours du CAPES / CAFEP, doit aussi permettre aux étudiants du Master lettres une étude de l'histoire de la langue française : l'histoire interne du français – appréhendée lors des cours de Langue médiévale (L2) et d'Histoire de la langue (L3) – sera menée jusqu'à la période contemporaine.

Bibliographie indicative :

- G. JOLY, *Précis de phonétique historique du français*, A. Colin, 1995. G. ZINK, *Phonétique historique du français*, P.U.F., 3e éd. 1991.
- G. JOLY, *Précis d'ancien français*, Paris, Armand Colin, 1998.
- G. RAYNAUD de LAGE, *Introduction à l'ancien français*, S.E.D.E.S, nouvelle éd. par G. Hasenohr, 1990, 2e éd. 1993.
- R. GUILLOT, *L'Épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008.
- N. FOURNIER, *La Grammaire du français classique*, Belin sup., « Lettres », 2002.

Langue vivante semestres 1 et 2

Allemand, Espagnol, Italien : voir L. 3

Anglais, M. Clerc

À travers l'étude de différents documents, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau B2+ du Cadre Européen attendu.

Thème(s) précisé(s) à la rentrée.

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Certification en langue :

TD préparation à la certification (FCE)

Les étudiants qui désirent approfondir leur maîtrise de l'anglais et préparer une certification (FCE Cambridge) peuvent intégrer un groupe spécifique (niveau B2, <http://www.cambridgeenglish.org/fr/exams/first/>).

Cette préparation sera faite à travers diverses activités (conversation, expression orale, remédiation grammaticale) et permettra un enrichissement de l'expression personnelle (écrit).

Ce dispositif entre dans le cadre de l'insertion professionnelle et vise la valorisation du CV.

Remédiation grammaire (plusieurs exemplaires en BU):

English Grammar in Use (with answers), Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral (site gratuit) :

<http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Cours spécifiques master MEEF

Bloc 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE SR1

Contexte : système éducatif

s. 1 : L'enseignant dans l'établissement

6 CM 8 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.

s. 2 Culture numérique pour l'exercice du métier

10 TD (2 groupes/4 disciplines)

Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information.

UE SR2

Connaissance du métier

s. 1 : Le parcours de l'élève 1

2 CM 6 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.

s. 2 : Le parcours de l'élève 2

2 CM 6 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.

UE IRS

Exercice du métier : mise en pratique

s. 1 : Observation des gestes professionnels

15 TD (2 groupes/4 disciplines)

Typologie des gestes professionnels. L'instauration de l'autorité. La relation enseignants/élèves. Les rituels, les sanctions. La construction de projets y compris interdisciplinaires au sein de TD mutualisés pour 2 disciplines en lien avec le stage.

s. 2 : Acquisition des gestes professionnels

15 TD (4 groupes : un par discipline)

Accompagnement disciplinaire de l'étudiant sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

s. 1 et s. 2 : Corps et voix

10 TD (2 groupes/4 disciplines)

Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

Bloc 2 : L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève

SR1 Littérature française

Semestre 1

voir les cours mutualisés avec le master Lettres : Histoire Littéraire I et Théorie et critique littéraire

Semestre 2

Cours sur auteurs

Ce cours prépare à l'épreuve écrite n°1, épreuve disciplinaire (dissertation à partir d'un sujet portant sur un œuvre littéraire de langue française inscrite au programme)

Auteur XVII^e siècle, Mme Reguig

Charles Perrault, *Contes*, édition de Catherine Magnien, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », n° 21026, 2006 (uniquement les contes en prose, p. 171-308).

Auteur XVIII^e siècle, Mme Nicolas (catherine.nicolas@univ-lyon1.fr)

Marivaux, *L'Île des esclaves*, dans le volume *Le Prince travesti, L'Île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, édition Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.

Auteur XIX^e siècle, M. Roulin

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011.

N.B. Le texte médiéval sera exceptionnellement étudié dans le cadre du séminaire de recherche.

La Mort du roi Arthur, édition, traduction et présentation de David F. Hult, Paris, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », n° 31388, 2004.

SR2 Langue française

s. 1 Voir les cours mutualisés avec le master Lettres : Grammaire du français moderne, Stylistique, Histoire de la langue française.

s. 2 Grammaire du français moderne, M. Martin-Achard

L'objectif de ce cours est de préparer à l'épreuve écrite n°2 du CAPES/ CAFEP de Lettres, « Épreuve écrite disciplinaire appliquée ».

Pour ce faire, seront proposés des sujets-types sur des textes littéraires (tous genres, du XVI^e siècle au XXI^e siècle). Le travail, formaté sur le modèle de l'épreuve, reposera sur différents types d'analyses : orthographiques, morphologiques, lexicologiques et morphosyntaxiques.

Bibliographie indicative :

CALAS Frédéric, ROSSI-GENSANE Nathalie, *Questions de grammaire pour les concours*, Paris, Ellipses, 2011.

GRIFFET Anne (coord.), *CAPES de lettres. Méthodologie, épreuves écrites et orales*, Paris, Ellipses, 2019.

LEHMANN Alise et MARTIN-BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Nathan Université, 2000.

MAINGUENEAU Dominique, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Armand Colin, 2012.

MERCIER-LECA Florence, *35 questions de grammaire française. Exercices et corrigés*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2^{ème} édition, 2010.

NARJOUX Cécile, BERTRAND Olivier, GAUTIER Antoine, SUSINI Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009 (4^{ème} édition).

s. 2 Stylistique, M. Martin-Achard

L'objectif de ce cours est de préparer à l'épreuve écrite n°2 du CAPES/ CAFEP de Lettres, « Épreuve écrite disciplinaire appliquée ».

Des études stylistiques, sur le modèle de sujets-types, seront proposées, sur des textes littéraires d'époques et de genres variés. Ces études méthodiques du style littéraire mobiliseront des notions issues de différents domaines d'analyse : linguistique, poétique, rhétorique.

Bibliographie :

Calas Frédéric, *Leçons de stylistique*, Paris, Armand Colin, 2015.

Fromilhague Catherine et Sancier-Chateau Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991.

Herschberg-Pierrot Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003.

Morel Mary-Annick, Petiot Geneviève, Eluerd Roland, *La stylistique aux concours*, Paris, Honoré Champion, 2000.

Narjoux Cécile, Bertrand Olivier, Gautier Antoine, Susini Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.

s. 2 Histoire de la langue française, M. Manen

Ce cours, organisé de façon à compléter la préparation des étudiants du Master MEEF aux concours du CAPES / CAFEP, doit aussi permettre aux étudiants du Master lettres une étude de l'histoire de la langue française qui sera abordée d'un point de vue externe.

Bibliographie indicative :

N. CATACH, *Histoire de l'orthographe française*, éd. posthume, réalisée par Renée Honvault, avec la collaboration de Irène Rosier-Catach, Paris, Honoré Champion, 2001.

J. CHAURAND dir., *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, 1999.

J. CHAURAND,

- *Histoire de la langue française*, Paris, PUF, « Que sais-je », 1969.

- « La "qualité de la langue" au moyen âge », *La qualité de la langue, le cas du français*, textes réunis par J-M. Eloy, Paris, Champion, 1995, pp. 25-35.

M. HUCHON, *Histoire de la langue française*, Le Livre de Poche, 2002.

Ch. MARCHELLO-NIZIA, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan université, « Fac linguistique », 1997.

J. PICOCHÉ et Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan, 5^e édition revue et corrigée, 1998.

IRS Maîtrise de l'écrit et de l'oral

s. 1 Méthodologie de l'écrit - Mme Lloze

Ce cours préparera à l'épreuve de dissertation sur œuvre ainsi qu'à l'épreuve disciplinaire appliquée du Capes de Lettres, en se concentrant sur les questions de méthodologie (analyse du sujet, construction du plan, etc.) et les techniques rédactionnelles, tout en proposant un approfondissement des connaissances concernant les questions et problématiques littéraires les plus fondamentales (notamment autour et à partir des œuvres au programme).

s. 1 Méthodologie de l'oral – M. Roulin

Ce cours prépare à la « Leçon » - première épreuve orale d'admission du Capes de Lettres. Il a pour objectif de renforcer et d'approfondir la maîtrise des outils méthodologiques et théoriques indispensables à l'analyse des textes et des documents, notamment iconographiques, qui y sont associés. Nous étudierons une sélection de textes du xvi^e au xxi^e siècle, représentatifs de tous les genres : poésie, roman, théâtre, prose d'idées et autobiographie.

s. 2 Méthodologie de l'écrit et de l'oral sur œuvres au programme – Mme Reguig, Mme Nicolas, M. Roulin

En synergie avec le cours sur les œuvres au programme, ce cours se concentre sur les aspects méthodologiques de la première épreuve écrite d'admissibilité. Il s'agira en particulier d'approfondir des questions critiques ou théoriques spécifiques (oral) et de travailler sur des sujets de dissertation (écrit) portant sur ces œuvres.

Bloc 3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève
--

Didactique de la langue

s. 1 Didactique de la langue, Mme Garrel

Démarches, outils et dispositifs d'enseignement de la langue française au collège et au lycée.

Le cours présente les enjeux et les modalités de l'étude de la langue au collège et au lycée, en lien avec l'apprentissage continué de la lecture, de l'écriture, et du langage oral. Il vise une première appropriation des progressions et des activités prescrites par les programmes, en lien avec les acquis de la recherche en didactique de la grammaire, de l'orthographe et du lexique.

s. 2 Savoirs grammaticaux pour l'enseignement secondaire (UJM)

Ce cours propose de réfléchir à la manière de mobiliser les connaissances grammaticales des élèves au service de leur analyse des textes littéraires. Pour ce faire, ce sont des textes de genres et de périodes variés qui seront étudiés à partir des « outils de la langue », pour élaborer des séances destinées à des classes de collège et de lycée.

UE SR2

Didactique de la littérature

s. 2 Didactique de la littérature M. Pontvianne

Démarches, outils et dispositifs d'enseignement de la littérature au collège et au lycée

Le cours fonde une réflexion sur les enjeux de la littérature comme objet d'enseignement, à la lumière de la recherche en didactique de la lecture et de l'écriture (obstacles, contraintes, progressions, leviers). Il met en perspective des connaissances générales sur les genres littéraires et un panorama des dispositifs d'enseignement prescrits et recommandés, avec une réflexion sur leurs conditions de pertinence. La contribution de l'enseignement littéraire à l'histoire des arts est également abordée, conformément aux programmes.

UE IRS

Connaissance et mise en pratique des programmes

s. 1 Approche des programmes par cycles et par compétences M. Hugonnet, M. Pontvianne

Connaissance des programmes articulée à l'analyse de documents d'enseignants

s. 2 Élaboration de séquences M. Hogonnet, M. Pontvianne

Élaboration de séquences de collège et de lycée à partir de documents fournis, didactique de l'écrit et de l'oral et évaluation

Stage :

Stage filé le vendredi pendant 14 semaines du 22/11/21 au 01/04/22

2 Stages massés du 3/01/2022 au 7/01/2022 et du 04/04/22 au 15/04/22

Bloc 4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel

UE SR1 Pratique d'une langue vivante

Voir cours mutualisés. Le cours n'est obligatoire qu'au second semestre, mais il est conseillé de le suivre dès le premier.

UE SR2 Développement des ressources liées à la production d'un mémoire

Séminaire de recherche au semestre 1 (cf. Master Lettres)

IRS Gestion et accompagnement du projet de recherche

Méthodologie de la recherche en littérature et accompagnement du mémoire au s. 1 et au s. 2

Séminaire de recherche au semestre 2 (cf. Master Lettres)

Cours spécifiques master Lettres et Arts

Semestre 1 :

UE 2 Fondamentaux Arts

Histoire de l'art (question d'agrégation), M. Flahutez

Maîtrise des notions fondamentales, cours MEEF, Mme Rebaud

UE3 Recherche (initiation)

Choisir un séminaire

1/ Images mobiles, M. Flahutez

2/ Le livre d'artiste, M. Paradis

3/ Le corps à l'œuvre, Mme Cadaureille

4/ Art et interaction, Mme Rodionoff

Semestre 2 :

UE1 Recherche

Choisir deux séminaires

1/Photographie, M. Paradis ?

2/Objets du Design, M. Bardin

3/L'art en question, Mme Rodionoff

4/ Espace et réseaux, Mme Nosella

Semestre 3 :

Esthétique (cours d'agrégation), M. Olcèse

Semestre 4 :

Choisir un séminaire

Photographie (cours de M1), M. Paradis ?

Espaces et réseaux (cours de M1) Mme Nosella

Mémoire et directions de recherche

Mention Lettres, parcours Lettres modernes et Lettres & Arts

L'étudiant.e choisit une directrice ou un directeur de recherche parmi les maître.sse.s de conférences et les professeur.e.s du département de Lettres en fonction de la spécialité de son mémoire.

Littérature française

Christelle Bahier-Porte (PR) : Littérature française du XVIII^e siècle, édition critique.

Stéphane Gougelmann (MCF) : Littérature française du second XIX^e siècle, réalisme, études de genre, littérature de l'intime.

Morgane Kieffer (MCF) : Littérature française des XX^e-XXI^e siècles.

Evelyne Lloze (PR) : Littérature française des XX^e-XXI^e siècles, Francophonie, poésie.

Élise Rajchenbach (MCF) : Littérature française du XVI^e siècle, histoire du livre et de l'édition, littérature et médecine à la Renaissance, édition de textes.

Thibaut Radomme (MCF) : Littérature médiévale.

Delphine Reguig (PR) : Littérature française du XVII^e siècle, histoire des idées, édition critique.

Jean-Marie Roulin (PR) : Littérature française du XIX^e siècle.

Littérature comparée

Yves Clavaron (PR) : XX^e-XXI^e siècles, roman, écocritique, études postcoloniales.

Zoé Schweitzer (MCF HDR) : XVI^e-XVIII^e siècles, tragédie, théâtre contemporain, mythe et littérature, réécritures.

Langue française, sciences du langage

Aude Laferrière (MCF) : Grammaire (de la phrase et du texte); analyse conversationnelle; étude des discours rapportés, des pratiques intertextuelles (citation, parodie, pastiche), de l'humour littéraire.

Pierre Manen (MCF) : Langue médiévale, orthographe.

Frédéric Martin-Achard (MCF) : Stylistique de la prose contemporaine.

Jean-Christophe Pitavy (MCF) : Linguistique.

Langues et littératures de l'Antiquité

Aline Canellis (PR) : Langue, littérature et civilisation latines.

Sandrine Coin-Longeray (MCF) : Langue, littérature et civilisation grecques.

Florence Garambois (MCF HDR) : Langue, littérature et civilisation latines.

Stavroula Kefallonitis (MCF) : Langue, littérature et civilisation grecques.

Le mémoire est fait sur deux ans. À la fin de chaque semestre, un travail est soumis à évaluation, sauf en MEEF où l'évaluation est globale en fin de M2.

Semestre 1 : dépôt du sujet auprès de Mme Compeau (Lettres, Lettres et Arts) ou de Mme Granger (MEEF) après accord et signature de la directrice ou du directeur de recherche au plus tard le 1^{er} novembre.

Méthodologie du mémoire (6 h) : M. Roulin

Rendu en fin de semestre à la directrice ou au directeur de mémoire d'une bibliographie sur l'auteur.e (les auteur.e.s) et le sujet traité.

Semestre 2 :

Outils numériques et recherche documentaire (4 h sur poste) : Mme Canellis

L'atelier de 4 h (3 h de recherche + environ 1 h d'évaluation) se présente comme une initiation à l'Open Edition à la faveur de recherches sur Hypothese.org et HAL.SHS. L'évaluation est une sorte de compte rendu de recherches, illustré, argumenté et critique.

Écriture de recherche (travail à rendre à la directrice ou au directeur de recherche)

Rédaction d'un article et/ou constitution d'un dossier portant sur le sujet de mémoire (plan détaillé, problématique, bibliographie).

Séminaire 4 :

Fin du mémoire (80-100 pages) et soutenance devant un jury comportant au moins un.e enseignant.e HDR.

Mention MEEF, second degré, parcours Lettres

Le mémoire (50/60 pages environ) est noté en deux fois, en fin de M1 puis en fin de semestre 3 (soutenance).

Pour pouvoir se consacrer entièrement à la préparation du concours, les étudiant.e.s doivent avoir achevé et soutenu leur mémoire **à la fin du semestre 3 du M2.**

Un accompagnement méthodologique à la recherche est apporté du semestre 1 au semestre 3 (6 h x 3).

Texte réglementaire :

Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Article 18 :

Dans le cadre du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique. Ce mémoire peut prendre appui sur son expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier. Il fait l'objet d'une soutenance.

Le choix du sujet du mémoire de recherche, dans le respect du cadrage national, peut se faire dans trois domaines.

- Sujet principalement **disciplinaire** dans lequel le lien avec la pratique d'enseignement se fait au niveau de l'approfondissement des programmes scolaires.
- Sujet de nature **didactique** fondé sur une analyse réflexive et un travail scientifique en didactique.
- Sujet portant sur un thème lié aux **sciences de l'éducation**.

Stage M1 semestre 2 pour Lettres modernes et Lettres & Arts

Durée : 2 semaines ou 70 heures

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 (Le stage peut éventuellement être prolongé d'une semaine lors des vacances de printemps).

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises (hors éducation nationale)

Condition : stage non rémunéré

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant-e.

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

L'étudiant-e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent-e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA /DU STAGIAIRE PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

NOM.....Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal.....Ville.....
 N° Téléphone permanent.....Adresse e-mail.....
 Etablissement d'accueil.....Secteur d'activité.....
 Tutrice/Tuteur établissement d'accueil :

Aux affirmations ci-dessous pertinentes par rapport au stage, vous répondez que vous êtes :		Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Insatisfait	Non pertinent
EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA/DU STAGIAIRE						
1	La/le stagiaire s'est intégré-e rapidement à son équipe de travail (disponibilité, bonne volonté...).	<input type="checkbox"/>				
2	La/le stagiaire a su utiliser rapidement les moyens mis à disposition.	<input type="checkbox"/>				
3	La/le stagiaire a rempli avec succès les missions qui lui étaient confiées.	<input type="checkbox"/>				
4	La/le stagiaire a su gérer les urgences	<input type="checkbox"/>				
5	La/le stagiaire a assumé les responsabilités qui lui ont été confiées.	<input type="checkbox"/>				
6	La/le stagiaire a su prendre des initiatives.	<input type="checkbox"/>				
7	La/le stagiaire a été une force de proposition.	<input type="checkbox"/>				
8	La/le stagiaire a su trouver dans l'établissement d'accueil les informations dont il avait besoin pour progresser.	<input type="checkbox"/>				
EVALUATION DE LA COMPÉTENCE DE LA/DU STAGIAIRE						
9	Les connaissances et compétences techniques de la/du stagiaire étaient suffisantes pour les tâches que vous souhaitiez lui confier.	<input type="checkbox"/>				
10	La/le stagiaire a été performant-e dans l'utilisation d'une ou plusieurs langues étrangères.	<input type="checkbox"/>				
EVALUATION DU COMPORTEMENT DE LA/DU STAGIAIRE						
11	La/le stagiaire a respecté les contraintes du service (horaires, code vestimentaire, règlement intérieur...).	<input type="checkbox"/>				
12	La/le stagiaire a su communiquer avec les autres membres du service.	<input type="checkbox"/>				
13	La/le stagiaire a su communiquer avec la hiérarchie de l'établissement d'accueil.	<input type="checkbox"/>				
14	La/le stagiaire a démontré sa volonté et sa capacité à appréhender les contraintes spécifiques liées à l'environnement de l'établissement d'accueil.	<input type="checkbox"/>				

Observations :

Note sur 5 : / 5

↳ Seriez-vous prêt à reprendre un-e stagiaire ? OUI NON

Date :

Nom et signature de la tutrice/ du tuteur établissement d'accueil

Cachet de l'établissement d'accueil :

CAPES Section lettres, option lettres modernes

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

A – Épreuves d'admissibilité

1° Épreuve écrite disciplinaire.

Dissertation à partir d'un sujet portant sur un œuvre littéraire de langue française inscrite au programme.

Le programme est composé de six œuvres. Il est périodiquement renouvelé en tout ou partie, et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Au titre de la même session, le sujet est commun avec l'épreuve écrite disciplinaire prévue au A du I pour les lettres classiques.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2° Épreuve écrite disciplinaire appliquée.

Un corpus comprenant deux textes littéraires, appartenant à deux siècles différents, de la Renaissance à nos jours, et divers documents (extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.) est proposé au candidat. Le corpus est assorti d'un sujet imposant, dans un premier temps, l'étude d'une ou plusieurs notions grammaticales et, dans un second temps, l'étude stylistique de tout ou partie de l'un des deux textes littéraires.

Prenant appui sur l'analyse de l'ensemble du corpus, le candidat traite le sujet en se fondant sur ses savoirs grammaticaux et stylistiques. Il en propose ensuite un traitement didactique dans une séquence pédagogique.

Durée : cinq heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : cinq heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B – Épreuves d'admission

1° Épreuve de leçon.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.

Le candidat a le choix entre les domaines suivants qui conditionnent la nature des documents qui lui seront remis par le jury pour la conception d'une séance d'enseignement :

1. Lettres modernes.
2. Cinéma.
3. Théâtre.
4. Latin pour lettres modernes.
5. Français langue étrangère et français langue seconde.

Le choix du domaine est formulé au moment de l'inscription.

Un corpus est proposé au candidat, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document. Selon le choix du domaine retenu par le candidat, il peut s'agir :

- d'un autre texte littéraire ou une image pour le domaine lettres modernes ;
- d'un extrait d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle pour le domaine cinéma ;
- d'un extrait d'une captation audiovisuelle d'une mise en scène théâtrale pour le domaine théâtre ;
- d'un texte latin pour le domaine latin pour lettres modernes ;
- d'un autre texte littéraire pour le domaine français langue étrangère et français langue seconde.

Le candidat conçoit une séance d'enseignement qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels, ou linguistiques, dans le domaine qu'il a choisi, selon la nature du document associé.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée de préparation : trois heures. Durée de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien avec le jury : vingt minutes).

Coefficient : 5

2° Épreuve d'entretien.

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée : trente minutes ; coefficient 3.

Article 8

L'épreuve d'entretien avec le jury mentionnée à l'article 7 vise à apprécier la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur, à développer une réflexion personnelle, ainsi qu'à s'intégrer dans le collectif de l'établissement scolaire. Le candidat est invité à montrer au jury qu'il s'agit d'un projet mûrement réfléchi et à faire partager au jury son envie d'enseigner. Il peut, dans le cadre de l'entretien, faire valoir son parcours et, le cas échéant, valoriser ses travaux de recherche.

Cette épreuve doit également permettre, au travers notamment d'une ou plusieurs mises en situations professionnelles hors domaine disciplinaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à se situer dans le système éducatif dans ses différentes dimensions (institution scolaire, enjeux des politiques éducatives, établissement et rôle des différents conseils, partenaires de l'école, équipe éducative, classe, sécurité et sûreté des élèves, relations avec les parents, diversité, mixité...) par rapport aux valeurs et exigences du service public et de la République (droits et obligations des fonctionnaires, laïcité, neutralité, lutte contre les discriminations et les stéréotypes de tout ordre, promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes...).

L'entretien débute par une présentation par le candidat de sa motivation à devenir enseignant, d'une durée de cinq minutes maximum. Le candidat admissible transmet préalablement à l'entretien une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe V. Cette fiche n'est pas notée.

PARCOURS B LETTRES (NON ADMIS AU CONCOURS)

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4.

UE1- I Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Savoirs littéraires pour l'enseignement secondaire	12	12	- exercice pratique	Écrit 2 h	oral	3
1 séminaire de Lettres modernes Littérature médiévale Littérature XVIe/XVIIe Littérature XVIIIe Littérature XXe	12	12	Voir master LM			3

Pour la préparation au concours, le séminaire de Littérature médiévale portera sur *La Mort du roi Arthur*.

UE1- II Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2
Savoirs grammaticaux pour l'enseignement secondaire	12	12	Écrits en cours de semestre	Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	

UE2- I Langue vivante	CM	TD				3
Langue vivante Niveau B2 non compensable		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1 h	3

UE3- I Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 7
Numérique et enseignement des Lettres Ou Suivi de stage et conception de séquences I		12	Exercices en cours de semestre	Travail sur poste 2 h.	Travail sur poste 2 h.	3
Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe		24	Un écrit en cours de semestre	Un oral	Un oral	4

UE3- II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3

Didactique de l'image et de l'histoire des arts Ou Suivi de stages et conception de séquences II		18	Un oral en cours de semestre	Un oral	Un oral	
---	--	----	------------------------------	---------	---------	--

UE4– Questions professionnelles	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
						6
Thème 1		10	Note de synthèse	Note de synthèse	Reprise de la note de synthèse	
Thème 2		10				
Thème 3		10				
Thème 4		10				
1 thème tiré au sort						

UE5 – II Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
						3
1 séminaire de LM au choix Littérature XIXe Littérature comparée Littérature francophone Linguistique Ou un cours sur Auteur de M1 MEEF (s. 2)	12	12	voir Master LM	voir Master LM.	voir Master LM.	

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

Stage filé du 23 novembre 2020 au 5 février 2021 (le lundi).

UE 1 Mise en situation professionnelle	Régime continu	Régime term. et bloqué	Rattrapage	Ects 18
<p>1. Séminaire et mémoire professionnel</p>	<p>Mémoire de recherche en rapport avec le stage (50-60 pages)</p>		non	9 coef. 1
<p>2. Stage et analyse de situation professionnelle</p> <p>6 heures par semaine dans l'établissement</p> <p>+ soit contrat d'enseignement</p> <p>+ soit stage pratique accompagnée : stage du 22/11/21 au 11/03/2022 (selon le concours) et du 16/05/2022 jusqu'à la fin de l'année + stage massé (04/04/22 au 15/04/22)</p>	<p>Écrit</p>		Oral	9 coef. 1

UE 2 Outils pour le concours	Régime continu	Régime term. et bloqué	Rattrapage	Ects 12
<p>Les étudiant-e-s choisissent 4 enseignements (un par catégorie) pour atteindre 12 ects.</p> <p>Méthodologie de l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de l'écrit (s. 1) • Auteur XVIIe + méthodologie (s. 2) • Auteur XVIIIe + méthodologie (s. 2) • Auteur XIXe + méthodologie (s. 2) <p>Méthodologie de l'oral</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie Oral (s. 1), 3 ects • Explication de texte sur auteur (s. 2), 3 ects <p>Personnalisation et approfondissement disciplinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grammaire français moderne + Stylistique + Histoire de la langue (s. 1), 3 ects • Grammaire français moderne + Stylistique + Histoire de la langue française (s. 2), 3 ects 	<p>Se reporter au M1 MEEF</p>			<p>Coeff. 1 pour chaque cours</p>

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant-e-s inscrit-e-s en examen bloqué de prendre contact avec l'enseignant-e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

PROGRAMMES DE LA 2^{ème} ANNÉE

SEMESTRE 3 et 4

UE1- I Enseignement disciplinaire

Savoirs littéraires pour l'enseignement secondaire, Mme Garrel, M. Hugonnet

Ce séminaire vise à répondre à la question « quel(s) savoir(s) pour quelle(s) séquence(s) ? » En nous appuyant sur les programmes de français des classes de collège et de lycée, nous verrons quelles sont les connaissances que le professeur doit mobiliser en amont pour rendre pertinents la progression du cours, le choix des textes, les axes d'étude et la sélection des repères culturels nécessaires à la compréhension des oeuvres choisies. Dans ce séminaire, deux objets d'étude sont abordés.

1/ « le roman et le récit » (objet d'étude au collège et au lycée) : le récit réaliste et naturaliste.

La question sera envisagée à partir de la notion de vérité, sous l'angle idéologique (quelle est la vérité réaliste ?) et poétique (comment rendre compte de la vérité ?).

Bibliographie indicative :

- David BAGULEY, *Le Naturalisme et ses genres*, Paris, Nathan, 1995.
- Colette BECKER, *Le Réalisme et le naturalisme*, Paris, A. Colin, « lettres sup' », 1991.
- Guy de MAUPASSANT, « Le Roman », dans *Pierre et Jean* (1887), éd. de poche.
- Éléonore REVERZY, *Réalisme et naturalisme*, anthologie, Paris, GF, « Étonnants classiques », 2002.
- Sylvie THOREL-CAILLETEAU, *Réalisme et naturalisme*, Paris, Hachette supérieur, « Les fondamentaux », 1998.
- Émile ZOLA, *Le Roman naturaliste*, anthologie établie par H. Mitterand, Paris, Livre de poche, 2000.

2/ « La littérature d'idées » (classes de troisième, seconde et première).

Les programmes scolaires insistent beaucoup sur les différentes formes d'argumentation, tant dans les corpus étudiés que dans les exercices demandés aux élèves. Le genre de l'essai paraît plus difficilement abordable que l'apologue ou le dialogue argumentatif. Comment étudier ce genre ? Quelle rhétorique particulière utilise-t-il ? Comment le définir ? Quels sont les types d'essai qui peuvent être lus par des élèves de lycée ?

Bibliographie indicative :

- Pierre GLAUDES et Jean-François LOUETTE, *L'Essai*, Armand Colin, « lettres sup' », 1999.
- Pierre GLAUDES (dir.), *L'Essai, métamorphose d'un genre*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2002.
- Marielle MACE, *Le Temps de l'essai*, Paris, Belin, « l'extrême contemporain », 2006.

Séminaire à choisir en Lettres modernes

Savoirs grammaticaux pour l'enseignement secondaire, Mme Laferrière

Ce séminaire propose de réfléchir à la manière de mobiliser les connaissances grammaticales des élèves au service de leur analyse des textes littéraires. Pour ce faire, ce sont des textes de genres et de périodes variés qui seront étudiés à partir des « outils de la langue », pour élaborer des séances destinées à des classes de collège et de lycée.

UE2- I : Langue vivante :

Allemand, espagnol ou italien : voir cours de L3

Anglais : M. Moussart

À travers l'étude de différents documents, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau B2+ du Cadre Européen attendu.

Thème(s) précisé(s) à la rentrée.

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Niveau B2 : UE non compensable.

UE 3 – I Didactique

Numérique et enseignement des Lettres

Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe

Le cours analyse les dispositifs didactiques existants, leur intérêt et leurs enjeux en visant le développement d'une faculté critique ainsi que les conditions pour une mise en œuvre pertinente au sein de la classe.

Suivi de stage et conception de séquences I

Le cours vise à identifier les problèmes rencontrés en stage et à apporter des éléments de réponse en développant une réflexion sur sa pratique professionnelle. Le cours conduit également à s'interroger sur les modalités de mise en œuvre des programmes dans le cadre des séquences didactiques tout en prenant en compte les spécificités de la classe et de l'établissement.

UE3- II Didactique (semestre 4)

Didactique de l'image et de l'histoire des arts

Le cours présente les modalités ainsi que les enjeux de l'analyse de l'image et de l'histoire des arts au sein des programmes de collège et de lycée. Il permet à l'étudiant de s'approprier les fondamentaux de l'analyse de l'image fixe ou mobile et les principes didactiques liés à ces enseignements.

Suivi de stage et conception de séquences II

Le cours vise à identifier les problèmes rencontrés en stage et à apporter des éléments de réponse en développant une réflexion sur sa pratique professionnelle. Le cours conduit également à s'interroger sur les modalités de mise en œuvre des programmes dans le cadre des séquences didactiques tout en prenant en compte les spécificités de la classe et de l'établissement.

UE4 Questions professionnelles

Thème 1 : Les incivilités, la violence scolaire, prévention du harcèlement et l'éducation prioritaire.

Thème 2 : Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes.

Thème 3 : Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents et la question des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers.

Thème 4 : Travail en équipe, partenariat et démarche de projet.

UE Recherche et mise en situation professionnelle.

MASTER MRT : MÉTIERS DE LA RÉDACTION ET DE LA TRADUCTION (Master 1 et Master 2)



Responsables :

Stavrouta KEFALLONITIS : stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr

Franck MARTIN : franck.martin@univ-st-etienne.fr

Scolarité :

Florence MELA : florence.mela@univ-st-etienne.fr / 04 77 42 13 21

Quels objectifs ?

Le **parcours Métiers de la Rédaction et de la Traduction** (MRT) de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne) s'inscrit dans la **mention Traduction & Interprétation** qui se déploie au sein de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) de l'Université de Lyon (UdL). La particularité majeure de notre formation stéphanoise MRT est **sa bivalence**, avec l'association d'enseignements et d'activités pratiques rédactionnels à un parcours à forte composante linguistique.

Délivrée conjointement par des professionnel·les de la rédaction et de la traduction, par des enseignant·es et par des enseignant·es chercheurs/euses, le parcours vise l'acquisition d'**une formation transversale**, à la fois rédactionnelle et linguistique, dont la maîtrise est déterminante pour les métiers de l'expression, de la transmission et de la communication plurilingue, écrites et orales, et pour les métiers de la traduction dans toute leur diversité.

Les objectifs principaux d'un·e étudiant·e s'orientant vers notre Master MRT doivent donc être triples :

- **rédactionnels** : acquérir des techniques d'écriture, de portée générale et dans les domaines spécialisés de l'administration et du journalisme (presse *print* et web), maîtriser des méthodes rhétoriques et de stratégie de communication, ainsi que des outils d'analyse de discours (notamment médiatique) et de sémiologie (textes et images) ;
- **linguistiques** : perfectionner sa maîtrise de deux langues étrangères par l'exploration dynamique d'une grande variété d'exercices de traduction à l'écrit et à l'oral, y compris en langue spécialisée (au sujet de l'offre de langues du Master MRT : voir *infra*, la rubrique « Conditions d'admission ») ;
- **professionnels** : (re)visiter les repères d'une culture générale des métiers de la rédaction et de la traduction, ainsi que de l'interculturalité, et maîtriser les outils de la veille numérique ou du management de réseaux sociaux dans ces domaines ; perfectionner sa pratique des outils et des langages numériques qui serviront aux activités de la rédaction (PAO, codage) et de la traduction (TAO) ; acquérir des compétences administratives et entrepreneuriales essentielles : gestion, comptabilité, marketing, management, droit du travail, droit de l'entreprise.

Cette orientation professionnalisante très marquée est renforcée par la présence de **deux stages de longue durée** dans le cursus : 2 mois minimum en S2 et 5 mois minimum en S4.

Pour qui ? Quelles conditions d'admission ?

L'étudiant·e qui s'oriente vers le parcours MRT doit avoir à son actif :

- une très bonne maîtrise du **français**,
- **deux langues étrangères** : une langue de spécialité et une langue de renforcement.

Compte tenu de l'offre stéphanoise, **les langues de spécialité dans le cadre du Master MRT sont l'anglais ou l'espagnol**, et le choix de la langue de renforcement se fait selon les modalités suivantes :

- si **l'anglais** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est **l'allemand**, ou **l'espagnol**, ou **l'italien**, ou le **portugais** ;
- si **l'espagnol** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est **l'allemand**, ou **l'anglais**, ou **l'italien**, ou le **portugais**.

L'admission en Master 1 MRT est soumise à un dépôt de candidature pour tous les étudiants et toutes les étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne), quels que soient les diplômes précédemment obtenus.

Pour faire acte de candidature, les étudiant·es doivent déposer une demande d'admission sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril. Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

L'admission en Master 2 MRT est :

- de droit pour les étudiant·es issu·es du Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, sous réserve d'avoir validé le Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, et de conserver la même combinaison linguistique (langue de spécialité / langue de renforcement),

- soumise à un dépôt de candidature pour tous les autres étudiants et toutes les autres étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne issu·es d'une autre formation que le Master 1 MRT), quels que soient les diplômes précédemment obtenus. Pour faire acte de candidature, ces étudiant·es doivent déposer un dossier de candidature sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

NB. : Les étudiant·es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais, ou un Master 1 LLCER Espagnol, ou un Master 1 Lettres, de l'UJM Saint-Étienne avec l'option MRT (dite « option Traduction »), devront également déposer un dossier de candidature sur eCandidat (une attention particulière sera portée aux résultats obtenus à l'UE option MRT, dite « option Traduction »).

Et après ? Quels débouchés ?

Les débouchés professionnels peuvent trouver leur place dans des cadres très variés : *freelance*, entreprise, agence, cabinet de conseil, administration, institution publique, collectivité territoriale, réseau associatif, réseau culturel et diplomatique français à l'étranger, ONG, organisation internationale, etc. Dans un horizon très large de débouchés possibles, les principales perspectives professionnelles sont :

- dans le domaine linguistique : traducteur/trice et/ou interprète (en indépendant·e ou en tant qu'employé·e) ;
- dans le domaine éditorial et journalistique : rédacteur/trice et web-rédacteur/trice, responsable de projet éditorial, responsable de projet web ;
- dans le domaine communicationnel et publicitaire : attaché·e de presse, chargé·e de relations publiques, responsable de communication, rédacteur/trice, *community manager*, *social media manager* ;
- dans le domaine touristique : guide conférencier/ère, guide interprète, accompagnateur/trice de voyages, agent·e de voyages, conseiller/ère tourisme (affaires et/ou loisirs).

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, SE REPORTER AU LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E MASTER MRT, TÉLÉCHARGEABLE À PARTIR DES PAGES MRT UJM :

<http://tinyurl.com/mrtujm21>



Règlement Intérieur du Département de Lettres

UFR ALL

Université Jean Monnet, Saint-Étienne

Article 1^{er} : Département

Le Département de Lettres est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants des 7^e, 8^e, 9^e et 10^e sections du CNU qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un.e de ses membres sont présent.es ou représenté.es.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un.e des membres présent.es le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'elle ou il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Elle ou il est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Elle ou il peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).

- Elle ou il propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances
- la création de nouveaux enseignements
- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Elle ou il propose en concertation avec le ou la responsable du master,

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant.es référent.es, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.

- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
- la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).

- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).

Article 6 : Modifications :

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 14 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.

LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



🖥️ : <https://ent.univ-st-etienne.fr>

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : l'Espace Numérique de Travail (ENT) qui s'appelle MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

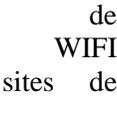
-  Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.
- Votre mot de passe est par défaut votre date de naissance (jjmmaaaa).

 **Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.**

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **trois salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,
- une sur le site de Bellevue, 1er étage, salle 101.

Ces trois salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.

 Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en (réseau UJM-SF). Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des  sites de  de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études ; une fois écoulé, vous pourrez ensuite le recharger en payant sur la base d'un tarif très attractif.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE



Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...

Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture : 9 h. -16 h. 30 du lundi au vendredi

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

